



Rachat part maison

Par Diana359

Bonjour,

Je me permet de demander conseils car je suis dans une situation bien particulière.

J'ai acheté il y a plus de 3ans et demie une maison avec un prêt travaux avec mon ex conjoint. Nous nous sommes séparé 4 mois après l'achat.

Depuis c'est monsieur qui habitais dans le logement, il devait me racheter ma part mais ne l'a jamais fait. Le logement est donc toujours à nos 2 noms et est prélevé sur son compte bancaire.

J'ai finis par insister pour qu'il me reprenne ma part car projet d'achat, suite à ça monsieur est parti en me laissant les clés du logement dans la boîte au lettre avec un message m'indiquant d'en faire ce que je voulais que ce soit reprendre sa part ou vendre et il est parti s'engagé dans la légion étrangère.

Il a donc changé de nom et de nationalité, aucune nouvelles depuis 2 mois mais je sais qu'il s'es engagé. Sa soeur m'a indiqué qu'il serait joignable dans 1 semaines si il le souhaite.

La maison à été laissé dans un état terrible, je suis entrain de faire des travaux dedans avec de l'aide pour la reprendre entièrement à mon nom.

Les photos et vidéo ont été faite avant le début des travaux du logement sur conseil du notaire.

Ma question est légalement avec cet histoire de changement d'identité comment faire pour racheter sa part? Sa part lui appartient-elle d'ailleurs toujours sachant qu'il n'a plus la même identité?

Nous avons une fille en commun qui vit avec moi, j'ai fais une demande auprès du tribunal pour officialiser la garde complète.

Merci d'avance, Cordialement.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Faire des travaux ne changera pas vos parts respectives de propriété.

Il est donc indispensable d'avoir au moins une tentative de communication pour lui proposer de racheter sa part (courrier RAR)

S'il est introuvable ou ne répond pas (le courrier vous revient en NPAI), vous demanderez au tribunal de prendre une décision.

Par DIU1973

BONJOUR

Cette personne a un état civil. Vous ne pouvez vous servir que de cela.

L'originalité de votre affaire doit vous engager à voir un avocat.

Par Diana359

Merci pour vos réponses.

Pour le courrier RAR le soucis c'est à quel adresse l'envoyer pour montrer ma tentative de communication?

Je sais où il se trouvait il y a quelques jours(un reportage sur la légion à été diffusé au 20h et il y apparaît), j'ai donc une adresse mais sans certitude qu'il y soit toujours.

Sinon sa soeur s'occupe de son courrier et tous est transmit là bas même si il n'y vit pas, est ce que ce sera suffisant comme tentative de prise de contact?

J'ai effectivement pensé à contacter un avocat tous en espérant pouvoir m'en passer mais j'ai l'impression que je ne

vais pas avoir le choix.

Par yapasdequoi

Vous écrivez à sa dernière adresse connue.

Ou vous confiez la mission à un huissier.

Comme il y a toutes les chances qu'il soit introuvable... C'est juste une formalité préalable pour pouvoir ensuite passer à une procédure judiciaire.

Non, vous n'aurez pas le choix de vous passer d'avocat.

(NB : un reportage peut être diffusé des mois après avoir été tourné...)